



Le Service Civique a changé ma vie.
Si vous souhaitez découvrir un domaine
d'activité, faire de belles rencontres,
aider les autres et en apprendre plus
sur vous-même, foncez !

#LeChoixDeSengager
avec le Service Civique



Envie d'une expérience unique et utile ?

Vous avez entre 16 et 25 ans,
30 ans en situation de handicap ?
Votre mission vous attend sur :

service-civique.gouv.fr

#LeChoixDeSengager



TROUVEZ VOTRE SERVICE CIVIQUE
PARMI DES DIZAINES DE MILLIERS DE MISSIONS
DANS TOUS LES DOMAINES

service-civique.gouv.fr

S'ENGAGER EN SERVICE CIVIQUE

Un engagement volontaire

Le Service Civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois au service de **l'intérêt général**. D'une durée hebdomadaire de 24 heures minimum, il est indemnisé à hauteur d'environ **620 € par mois***

Ouvert à tous les jeunes

Le Service Civique est une expérience unique ouverte à tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap, sans condition de diplôme ou d'expérience.

Seule votre motivation compte !

* Cette indemnité peut-être majorée sur critères sociaux.



En France, en Europe et à l'international

Vous pouvez réaliser votre mission de Service Civique auprès d'une association, d'une fondation, d'une collectivité territoriale (mairie, conseil départemental...), d'un établissement public (hôpital, musée, université...), d'un bailleur de logement social ou de services de l'État (établissement scolaire, préfecture, gendarmerie...).

De nombreuses missions possibles

Trouvez votre mission sur service-civique.gouv.fr dans l'un des **10 domaines d'action** reconnus prioritaires pour la Nation.

Une mission pour chacun au service de tous

Envie d'être utile, d'agir pour le bien collectif, d'aller à la rencontre des autres, d'explorer de nouveaux horizons, de développer vos compétences ? Le Service Civique est une opportunité de vous engager dans une mission d'intérêt général qui vous passionne parmi ces 10 domaines d'action :

-  Culture et Loisirs
-  Éducation pour tous
-  Environnement
-  Solidarité
-  Sport
-  Intervention d'urgence en cas de crise
-  Mémoire et citoyenneté
-  Santé
-  Développement international et action humanitaire
-  Citoyenneté européenne

« **Le Service Civique permet de mettre ses qualités au profit d'une cause ou d'un projet qu'on souhaite défendre.** »

#LeChoixDeS'engager
avec le Service Civique



Pour découvrir les missions et devenir volontaire

Les avantages de votre engagement

Pendant votre mission

- Un accompagnement personnalisé de votre mission et de votre projet d'avenir avec un tuteur de votre structure d'accueil.
- La carte du Service Civique vous offrant les mêmes avantages que la carte d'étudiants.
- Une formation civique et citoyenne théorique accompagnée d'une formation pratique aux premiers secours (PSC1).
- L'Aide au logement et l'Allocation aux adultes handicapés cumulables avec votre indemnité mensuelle.
- Une couverture sociale complète avec prise en charge de vos dépenses de santé.



Pour découvrir les missions et devenir volontaire



Après votre mission

- Une attestation officielle à conserver pour faire valoir votre engagement de Service Civique dans la suite de votre parcours : formation, enseignement supérieur, emploi, bénévolat...
- Des droits au titre de la retraite cumulés pendant toute la durée de votre mission.

Repartez en mission en Europe avec le **Corps européen de solidarité** ! Ouvert aux jeunes de 18 à 30 ans, ce programme vous permet d'effectuer un volontariat dans le pays de votre choix, grâce à une prise en charge des frais et sans conditions de diplômes. https://europa.eu/youth/solidarity/young-people/volunteering_fr